

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT VISANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE SUR LES SERVICES DE L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE EXERCICE 2017 (RCA-131)

AVIS PUBLIC est diffusé à l'effet que, conformément à l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4), un avis de motion sera appelé à être donné par le conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en vue de l'adoption du projet de règlement intitulé « Règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie - Exercice 2017 (RCA-131) ».

Cet avis de motion sera inscrit au projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 novembre 2016, à 19 h, qui se tiendra au 5650, rue d'Iberville, 2e étage, en la Ville de Montréal.

Fait à Montréal, ce 25 octobre 2016.

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement substitut